

FC n° 5989/2022/ANC/C-BAT/CRRMP/OU

REPUBLIC DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON

Paix-Travail-Patrie

03/10/2022

Peace-Work-Fatherland

RÉGION DE L'OUEST

WEST REGION

DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

BAMBOUTOS DIVISION

COMMUNE DE BATCHAM

BATCHAM COUNCIL

MAÎTRE D'OUVRAGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM

AUTORITÉ CONTRACTANTE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCÉDURE D'URGENCE

N° 12 /AONO/C-BATCH/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022.

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE
DE LA COMMUNE DE BATCHAM

FINANCEMENT

FEICOM / COMMUNE DE BATCHAM

03 OCT 2022

PROCÉDURE D'URGENCE

IMPUTATION

EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

05 OCT 2022

SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

PIÈCE N° 01: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO)	3
PIÈCE N° 02: RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)	11
PIÈCE N° 03: RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)	27
PIÈCE N° 04: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)	38
PIÈCE N° 05 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)	52
PIÈCE N° 06 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)	159
PIÈCE N° 07 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)	171
PIÈCE N° 08: CADRE DU SOUS DÉTAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU)	185
PIÈCE N° 09 : MODÈLE DE MARCHÉ	187
PIÈCE N° 10 : MODÈLE DE DOCUMENTS À UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES	192
PIÈCE N° 11 : JUSTIFICATIFS DES ÉTUDES PRÉALABLES	199
PIÈCE N° 12 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISÉS A ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS	225
PIÈCE N° 13 : LISTE DES ENTREPRISES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE DÉFAILLANTES POUR LES FINANCEMENTS DU FEICOM AU PROFIT DES CTD	227
PIÈCE N° 14 : JUSTIFICATIF DE LA DISPONIBILITÉ DU FINANCEMENT	229

PIÈCE N° 01: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO)

REPUBLICUE DU CAMEROUN	REPUBLIC OF CAMEROON
*****	*****
Paix-Travail-Patrie	Peace-Work-Fatherland
*****	*****
RÉGION DE L'OUEST	WEST REGION
*****	*****
DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS	BAMBOUTOS DIVISION
*****	*****
COMMUNE DE BATCHAM	BATCHAM COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 12/AONO/C-BATCH/SG/CIPM/2022 DU 28/08/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM**

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BATCHAM

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, Le Maire de la Commune de BATCHAM, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de BATCHAM.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment ceux indiquer dans le devis estimatif et quantitatif dans le présent DAO :

- l'installation de chantier et les travaux préliminaires ;
- les terrassements ;
- les travaux de béton armé ;
- les travaux de maçonnerie ;
- l'étanchéité;
- les travaux de charpente-couverture et faux-plafonds ;
- les revêtements durs ;
- la plomberie ;
- l'électricité ;
- les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
- les peintures ;
- les VRD et assainissement.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trois cent cinquante millions (350 000 000) francs CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

7. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2021 et suivants.

8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **sept millions cent (7 000 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

9. Consultation⁹du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent soixante-deux mille (162 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BATCHAM**.

Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achats des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiel.

11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de BATCHAM, au plus tard le **25/01/22** à **08h00**, heure locale au Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés et devra porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°12 /AONO/C-BATCH/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022,

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/01/22** à **09h00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BATCHAM, dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- note technique inférieure à 70% (au moins 32 « OUI » sur 45) ;
- absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- capacité financière inférieure à 300 millions Francs CFA ;
cumul des montants des marchés réalisés et en cours au cours des deux (02) dernières années inférieur à 300 millions Francs FCFA ;
- absence de la mention BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sur le registre de commerce ;
- chiffre d'affaire des dix (10) derniers mois inférieur à 80 millions Francs CFA ;
- absence d'un marché de bâtiment réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des deux (02) dernières années.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la capacité financière ;
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

c. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Droit de modification des quantités lors de l'attribution du contrat

Le Maître d'ouvrage lors de l'attribution du contrat, et avant la souscription du contrat par l'adjudicataire proposé par la Commission Interne de Passation des Marchés, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de certaines tâches ou service initialement spécifié dans le devis quantitatif, sans changement de prix unitaires ou autre terme et condition. Le cumul de ces modifications ne devrait pas dépasser 20% du montant TTC proposé.

18. Additif

Le Maire de la Commune de BATCHAM se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM.

05/09/2022.

Fait à BATCHAM le 28/09/2022.

Le Maire de la Commune de BATCHAM
(Autorité Contractante)



Ampliations :

- PREFET/BAMBOUTOS ;
 - FEICOM/UEST (pour information) ;
 - ARMP/UEST (pour insertion dans le JDM) ;
 - Mairie de BATCHAM (pour information) ;
 - Président CIPM (pour information) ;
- Affichage

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BATCHAM COUNCIL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

COMMUNE DE BATCHAM

INTERNAL TENDER BOARD

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. 12. /ONIT/C-BATCH/SG/CIPM/2022 OF 28/09/2022

FOR THE BUILDING WORKS OF THE TOWN HALL OF THE BATCHAM COUNCIL

FINANCING: FEICOM / BATCHAM COUNCIL

1. Subject of the invitation to tender:

As part of the development of its infrastructures and the improvement of the working conditions of the municipal staff, the Mayor of BATCHAM Council launches a National Open Bidding for the Construction work of the Town Hall of the Municipality of BATCHAM.

2. Consistency of work

the work includes, but is not limited to, those indicated in the estimate and quantity in this in these bidding documents :

- site installation and preliminary work;
- earthworks;
- reinforced concrete works;
- masonry work;
- sealing and insulation;
- framing and false ceilings;
- hard coatings;
- plumbing;
- electricity;
- wood, metal and aluminum joinery;
- paintings ;
- VRD and sanitation.

3. Execution time

The maximum period specified by the Employer for the execution of the work referred to in this Request for Proposals is **twelve (12) months** from the date of notification of the service order to start the services.

4. Allotment

The works are divided into a single lot.

5. Estimated cost

The estimated cost of this benefit is three hundred fifty million (350,000,000) CFA francs, inclusive of tax.

6. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all eligible Cameroonian companies eligible and fulfilling the conditions set out in the Specific Tender Regulations (RPAO).

7. Financing:

The work, subject of this call for tender is financed by the budget of FEICOM, financial year 2021 and following.

8. Provisional surety

Under penalty of rejection, each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond drawn up by a bank of first order or an insurance company approved by the Ministry in charge of Finance and listed in Exhibit 12 of the call for tenders document for an amount equal to **seven million (7,000,000) CFA francs**, valid for a period of **thirty (30) days**, beyond the closing date for the validity of the bids.

9. Consultation of the Bidding Documents:

The tender documents can be consulted during working hours at BATCHAM Town, as from the publication of this notice.

10. Acquisition of the Bidding Documents:

The Tender Package may be obtained during working hours from at BATCHAM Town hall, upon publication of this notice, against payment of one Non-refundable sum of **one hundred sixty-two thousand (162,000) CFA francs** payable to the Municipal Revenue of the Municipality of BATCHAM or to the public

11. Submission of tenders

Bids written in english or french in seven (07) copies of which one (01) original and six (06) copies marked as such will be deposited under seal with a receipt at BATCHAM Town hall, no later than ~~28/09/21~~ to **08h00** local time at Partnership Follow-up of Projects and Contracts Office and shall be marked as follows.

"NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. 42 /ONIT/C-BATCH/SG/CIPM/2022 OF 28 / 09 . /2022

FOR THE BUILDING WORKS OF THE TOWN HALL OF THE BATCHAM COUNCIL »

"TO BE OPENED ONLY IN THE SESSION OF COUNTING"

Tenders received after the deadline for submission of tenders will not be received.

12. Admissibility of tenders

In the event of rejection, the administrative documents required must be produced in original or certified copies by the issuing department or a competent authority (Senior Divisional Officer or Divisional Officer...), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Appeal d 'offers.

They must be dated less than three (03) months before the original date for submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Bidding Document shall be declared inadmissible. Notably the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the changed Ministry of Finance and listed in Exhibit 12of the call for tenders document.

13. Opening of folds

The opening of the folds will be done in one time. The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place from **28** to **09h00**, local time by the Internal Tender Boards, in the meeting room at BATCHAM Town hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

14. Evaluation Criteria

a. Elimination Criteria

The eliminatory criteria set out the minimum requirements to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria will result in the rejection of the bidder's offer.

These include :

- absence of an administrative document not regularized within 48 hours;
- absence of the bid bond at the opening;
- false declaration or falsified document;
- omission in the financial offer of a quantified unit price;
- Technical score below 70% (at least 32 "YES" out of 45);
- absence of a certificate of non-abandonment of a site on honor;
- financial capacity less than 300 million CFA francs;
- Cumulative number of contracts completed and in progress over the last two (02) years less than 300 million CFA francs;
- absence of the mention BTP (Building and Public Works) on the trade register;
- turnover of the last ten (10) months lower than 80 million CFA francs,
- absence of a building contract carried out and accepted in the capacity of Principal Contractor during the last two (02) years.

b. Essential criteria

The criteria relating to the qualification of the candidates will relate, as an indication, to:

- financial capacity;
- References;
- the execution time;
- personnel;
- materials.

15. Assignment

The Contracting Authority shall award the Contract to the Bidder fulfilling the conditions set out in points 34.1 and 34.2 of the Supplementary Regulations.

16. Duration of Validity of Bids

Tenderers shall remain bound by their tenders for **ninety (90) days** from the closing date for the submission of tenders.

17. Right to modify quantities during the awards

The Contracting Authority during the contract awards and before signing the contract by the contractor proposed by the Internal Tender Boards, reserve the right to increase or decrease the amount of certain tasks or services originally specified in the bill of quantities, without any change in unit price or order terms and conditions. The combination of this amendment shall not exceed 20% of the proposed amount include.

18. Addings

The Mayor of BATCHAM Council serves right in case of necessity to add quite other useful subsequent modification to the present invitation to tender.

19. Supplementary information

Additional information can be obtained during working hours at the Town Hall of BATCHAM.

Done at BATCHAM on 28/09/2022.



Ampliations :

- SD OFFICER / BAMBOUTOS ;
- FEICOM / WEST (for information);
- CIPM / WEST (for insertion in the JDM);
- Town Hall of BATCHAM(for information);
- CIPM President (for information);
- Display.